

REGLEMENT TROC & PUCES DU 1^{ER} MAI 2026

Art.1 : Cette manifestation est ouverte aux particuliers et aux professionnels, ainsi qu'aux associations régies par la loi 1901, dont le bulletin d'inscription dûment complété est accompagné de son règlement.

Art.2 : L'inscription sera enregistrée lorsque le bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné du règlement sera retourné aux organisateurs avant le 27 avril 2025.

Art.3 : Chaque exposant arrivera muni de sa pièce d'identité mentionnée lors de son inscription et devra la présenter avant de débiller.

Art.4 : La vente ou le don d'animaux vivants n'est pas autorisée. L'association se réserve par ailleurs le droit de refuser tout ou partie d'un étalage qui ne correspondrait pas au style ou à l'esprit de la manifestation.

Art.5 : Les objets exposés doivent appartenir aux exposants et demeurent sous leur responsabilité. L'association ne pourra être tenue responsable d'aucun vol, d'aucune casse, ni d'aucune dégradation de ces marchandises.

Art.6 : Les ventes de boissons ou de denrées alimentaires sont réservés à l'association.

Art.7 : Les exposants sont reçus à compter de 7h30. Ils s'engagent à être prêts à recevoir le public à 09h00, ne pas remballer avant 17h00, ainsi qu'à laisser leur emplacement propre lors de leur départ, qui se fera pour 18h00 au plus tard.

Art.8 : Pour des raisons de sécurité, les exposants qui souhaitent installer un portant devront réserver 1 mètre linéaire supplémentaire.

Art.9 : Seuls les enfants accompagnés de leurs parents pourront débiller.

Art.10 : Tout emplacement non-occupé ½ heures avant le début de la manifestation pourra être réattribué (si problème, merci de prévenir les organisateurs) : 06 73 03 39 58. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué en-deçà de 48 heures à compter de la date précédant la manifestation.

Art.11 : Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tout recours contre l'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANT

À retourner à l'adresse suivante, accompagné de votre règlement

Morgan DEROINE 610 Moustoulgoat 29380 BANNALEC 06 73 03 29 58

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Je suis : Particulier Professionnel Association

Pièce d'identité : Carte d'identité Permis de conduire Passeport

Numéro de la pièce d'identité :

Je réserve table(s) de 1,25m chacune à 6€

Je souhaite installer un portant = x 6€

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre du HandBall Club Bannalec

Le règlement est obligatoire pour la prise en compte de votre inscription

Fait à

Le / / 2026

Signature :